



nature isère
espace de découverte et de partage

LA LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES LANCE UN SITE "MÉDIATION FAUNE SAUVAGE"



La LPO intervient depuis de nombreuses années sur les problématiques de cohabitation entre l'humain et la nature. Les sollicitations sont diverses : demandes d'information, signalement d'animaux en détresse, signalement de présence de colonies ou d'individus, problèmes de cohabitation (phobies, dérangements, salissures voire des souhaits de destructions d'espèces).

Les réponses du réseau LPO visent à apporter des solutions durables aux problèmes de cohabitation, venir en aide aux animaux en détresse et/ou blessés, à réaliser des actions concrètes de protection des espèces et à informer et sensibiliser les publics à l'omniprésence de la faune sauvage même en milieu urbain.

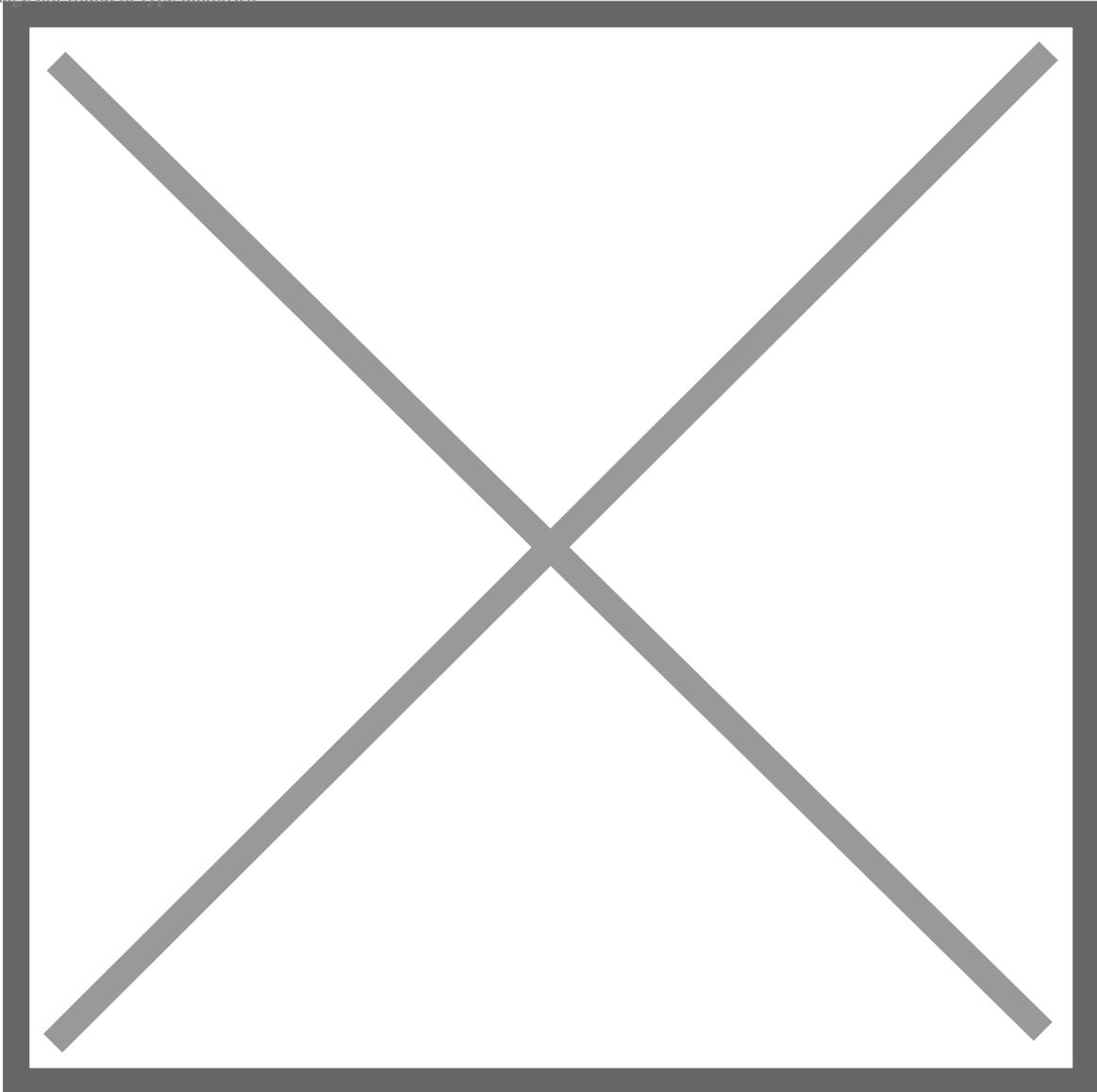
Les sollicitations du grand public et des collectivités sont de plus en plus nombreuses et la diversité des demandes, ainsi que leur caractère de plus en plus technique, nécessite de faire appel à des acteurs variés ayant chacun développé des compétences spécialisées sur des problématiques précises.

Ainsi, afin de répondre au mieux aux diverses sollicitations et besoins à l'échelle régionale, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place le site mediationfaunesauvage-aura.org dédié à la médiation à la faune sauvage.

Structuré en 3 axes, ce site permet de répondre à une pluralité de questions et de situations :

- animal en détresse
- cohabitation et danger pour la faune sauvage
- biodiversité et activités de pleine nature

Image not found or type unknown



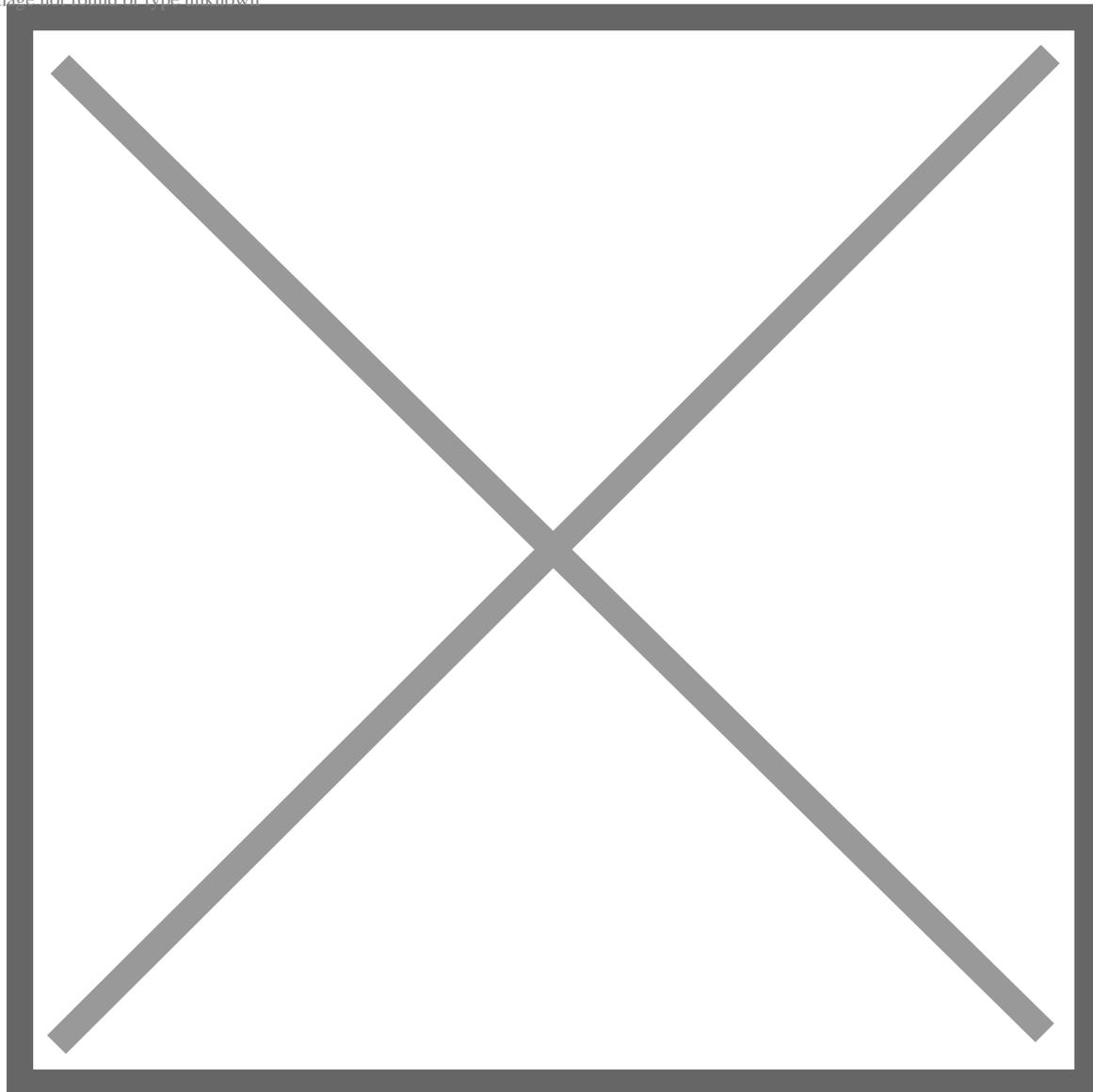
ANIMAL EN DÉTRESSE : QUE DOIS-JE FAIRE ?

Oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères, quelle que soit l'espèce, en cas de découverte d'un animal sauvage blessé, la question est toujours la même : que dois-je faire ? Comment lui venir en aide de la meilleure des façons sans compromettre sa survie ? Et surtout, à qui dois-je contacter ?

Trouver un animal sauvage en détresse peut être déroutant et nous laisser un peu démuni. On ne sait pas toujours où chercher de l'information ni à qui la demander. Dans cette rubrique vous trouverez les gestes à faire et ceux à proscrire en cas de découverte d'un animal sauvage blessé, ainsi que la liste de toutes les structures habilitées à prendre en charge la faune sauvage en région

AURA.

Image not found or type unknown

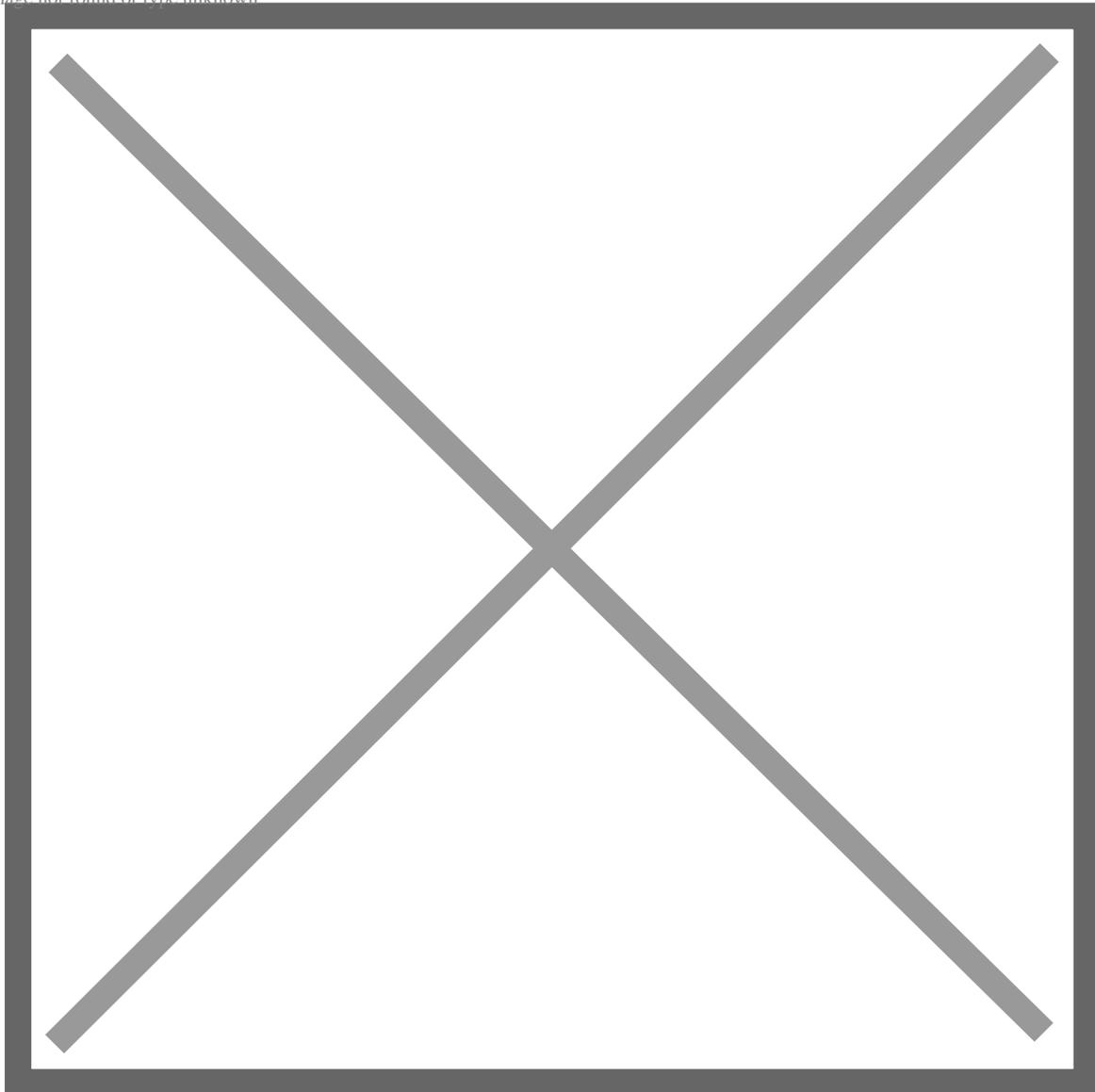


COHABITATION ET DANGER POUR LA FAUNE SAUVAGE

Vous devez refaire votre toiture mais un couple d'hirondelles a élu domicile sous votre avant-toit ? Une taupe parsème votre pelouse de monticules de terre ? Vous aimeriez installer une mangeoire ou un nichoir mais vous craigniez que cela soit incompatible avec la présence de votre chat ? Régulièrement, des oiseaux se cognent contre votre baie vitrée ?

La cohabitation peut parfois être difficile et la présence de certaines espèces entraîner des désagréments. À l'inverse, nos activités peuvent être dérangeantes pour la faune sauvage. Pour autant, des solutions et des aménagements peuvent être mis en place afin de mieux-vivre ensemble et de protéger la faune sauvage. Cette rubrique compile de nombreuses fiches conseil : laissez-vous guider pour trouver celle qui correspond à votre situation ! Vous ne trouvez pas de réponses à votre question, retrouvez votre contact LPO local.

Image not found or type unknown



BIODIVERSITÉ ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Vous aimez les activités en extérieur ? Eh bien nous aussi ! Pratiquer un sport en pleine nature, il n'y a rien de mieux ! Quelques règles de bonne conduite sont utiles pour un partage de l'espace respectueux de la biodiversité et des milieux.

Le milieu naturel est un milieu exceptionnel et fragile. De nombreuses études scientifiques menées ces dernières années tendent à prouver l'impact des pratiques de sports de nature sur certaines espèces. Certaines d'entre-elles sont plus sensibles au dérangement que d'autres et doivent faire l'objet d'une attention particulière. De manière générale, si jamais vous avez la chance de croiser un animal sauvage lors de vos sorties, il est préférable de chercher à vous en éloigner ou au moins de vous arrêter le temps que l'animal s'éloigne (si l'activité le permet).

Ainsi, afin de concilier votre activité de loisir et le respect de la biodiversité, retrouvez sur notre site conseils et recommandations en fonction des activités sportives suivantes : trail et randonnée, canoé-kayak, escalade, spéléologie, VTT, raquettes, ski alpin, ski de randonnée, vol libre ou encore highline.

Et pour aller plus loin, le site de Biodiv'Sports vous permet de préparer votre sortie en amont et de consulter les zones de sensibilité pour la faune. Toutefois, ces informations ne sont pas exhaustives et vous pouvez évidemment croiser des animaux en dehors de ces zones.

Le site mediationfaunesauvage-aura.org a été élaboré avec le soutien de la Région AuRA et de la DREAL AuRA.

LIENS

- mediationfaunesauvage-aura.org (<https://mediationfaunesauvage-aura.org/>) [1]